



## Le mot du maire



Madame, Monsieur,

Voilà déjà un an que l'ensemble de notre pays doit faire face à une crise sanitaire sans précédent. Le virus circule toujours, la vaccination se fait lentement, la fin de cet épisode est encore indéterminée. Nous devons tous faire preuve de solidarité, d'inventivité et de résilience afin de traverser la pandémie.

Malgré le contexte, soyez persuadés que je continue à assumer la fonction de Maire de Saint-Ségol avec détermination et humilité. L'équipe municipale m'accompagne au quotidien à votre service avec pour objectif d'améliorer la qualité de vie de tous les habitants. Nous tenons le cap et continuons à avancer selon notre feuille de route car oser reste le meilleur moyen d'avancer.

Vous souhaitant une bonne lecture.

Frédéric DRELON

Aotrou, Itron,

Abaoe ur bloavezh dija hon eus da ober gant un enkadenn yec'hedel hep par betek hen. Mont ha dont a ra ar virus bepred, ar vaksinañ a ya goustadig, dirediz eo evit poent fin ar prantad amzer-mañ. Ret eo deomp ober gant kengred, ijin ha reziliañs da dreizhañ ar bedkleñved.

Daoust d'ar blegenn-se, bezit sur emañ bepred o sammañ karg Maer Sant Segal gant youl hag humblezh. Ganin eo bemdez ar skipailh-kêr en ho servij, gant ar pal gwellaat kalite buhez an holl annezidi. Derc'hel a reomp ar pal ha kenderc'hel a reomp da vont war-raok hervezh hon raktres, peogwir krediñ a chom ar gwelloc'h tu da vont war-raok.

Hetoù deoc'h a lennadeg vat.

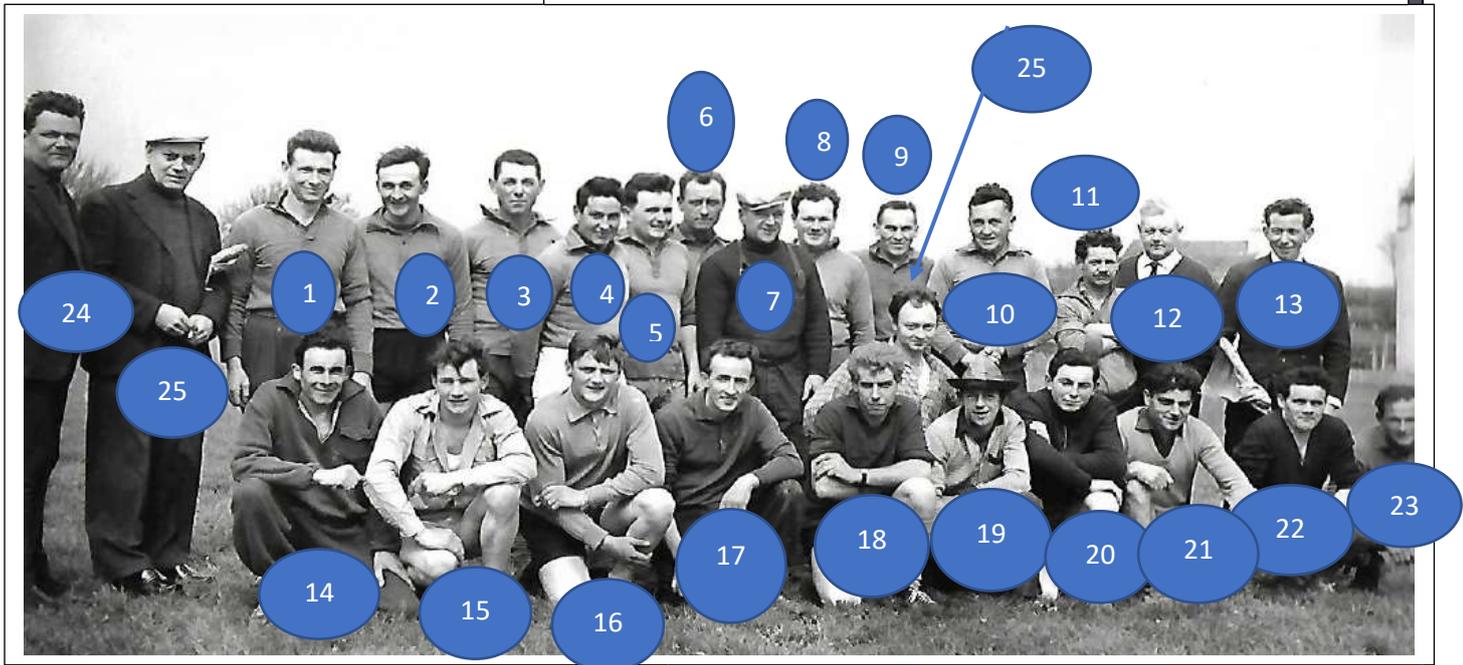


## Souvenirs ...

Retrouvez les informations relatives à cette photo et transmettez-les en mairie :

- De quand date cette photo ?
- Qui sont les membres de l'équipe de foot ?

Merci à Jean Claude et à Jean. Bien sûr, vous n'avez pas le droit de jouer !!!



## Nos Jeunes

Le **projet du city-park** avance à grand pas !

Il devrait voir le jour cet été. Une commission jeunesse a été créée dans le but de faire participer les jeunes au projet.

La commission jeunesse organise une réunion de présentation du projet du city park le samedi **6 mars à 14h**. Tous les jeunes qui souhaitent participer sont invités à s'inscrire en mairie. Le but de cette rencontre est de présenter le projet et de faire participer les jeunes aux phases décisionnaires.

## Chantiers Jeunes

La Commune a décidé de reconduire le dispositif des chantiers jeunes en partenariat avec la communauté de communes pour l'année 2021. Les prochains chantiers auront lieu durant les vacances de printemps. Les conditions d'inscription sont les suivantes :

- Tranche d'âge : 16 ou 17 ans
- Chaque jeune ne peut bénéficier que d'un seul stage sur cette tranche d'âge
- Nombre d'heures effectuées : 15h sur une semaine
- La rémunération se fait directement par la communauté de commune (rémunération à confirmer, pour information en 2020 elle était de 75 €)

Les dossiers d'inscription seront disponibles en mairie à partir de la deuxième quinzaine de Mars.

## Formation aux gestes qui sauvent



Le mardi 23 février dernier, le personnel communal a suivi une formation aux premiers secours. Celle-ci avait pour but d'apprendre ou réapprendre les gestes qui sauvent.

Pour rappel, environ 20% de la population française est formée contre 80% dans les pays Anglo-Saxon en moyenne, et on sait à quel point les premières minutes sont cruciales par exemple lors d'un arrêt cardiaque.

Dans le prolongement de cette journée, notre volonté est de pouvoir donner accès à cette formation à un maximum de St-Ségalais. Des journées de formation seront proposées aux habitants dès que la situation sanitaire le permettra. Une communication sera faite dès que cela sera possible.

Toujours dans un souci de protection à la personne, mais aussi dans le cadre d'une obligation légale, la commune va se doter d'un défibrillateur car à ce jour, elle n'en dispose pas.

Une collaboration entre l'école et les pompiers est prévue afin d'organiser une journée de sensibilisation aux dangers de la vie quotidienne. Cette journée avait déjà eu lieu il y a quelques années et avait été organisée sous forme de petits ateliers divers et adaptés à l'âge des enfants sur toute une journée.

## "Laissons le village propre"

Même si nous aimons nos amis à 4 pattes, quelle horreur de voir leurs déjections joncher nos trottoirs !

Suite à plusieurs plaintes, le maire rappelle que les propriétaires d'animaux ont pour obligation de ramasser les déjections de leur compagnon. Bien que minoritaires, ces comportements restent désagréables. Pour les enfants, pour les employés communaux chargés de l'entretien des espaces verts, pour nous tous, nous en appelons à votre civisme.

Les problèmes de déjections canines relèvent de la compétence de votre maire qui est responsable de salubrité publique. Si la majorité des habitants a une attitude responsable vis à vis de leur environnement, il reste néanmoins des réfractaires. Si ces actions pédagogiques ne portent pas leurs fruits, un arrêté municipal stipulant l'obligation de ramasser les excréments canins pourra être pris. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe. Article R632-1 du Code Pénal.

## Vente à emporter

A compter du Dimanche 07 mars 2021, un nouveau commerçant ambulant vous proposera des pizzas à emporter.

Le couvre-feu a été une très mauvaise nouvelle pour lui. Impossible de travailler le soir, les clients étant cloîtrés chez eux...

Aussi pour l'encourager mais aussi vous faire plaisir, n'oubliez pas ce nouveau RDV.

**Camion Pizza l'A.B.C, le dimanche de 10H à 13H00 parking du centre bourg**  
Tel : 07.85.46.73.42

## Un nouvel enfant ! Un arbre !

La commune de Saint Ségal souligne la naissance de tout enfant Saint Ségalais en offrant aux parents arbustes fruitiers ou rosiers.

Habituellement les familles venaient réceptionner leur arbre lors de la cérémonie des vœux de la municipalité, mais cette fois en raison des contraintes liées à la COVID 19, c'est le maire qui s'est rendu au domicile des familles et qui a partagé le sourire de tous ces jolis minois dans le respect des mesures sanitaires...

13 enfants sont nés en 2020 sur la commune de ST Ségal.

Bienvenus à Thelma, Arthur, Tiago, Marius, Avel, Thomas, Yvan, Automne, Alix, Yolan, Thomas, Youenn, Erine !



## Devenir du dépôt de pain

La régie du dépôt de pain a pris fin le dimanche 28 février.

Le renouvellement de la convention avec le fournil des halles de Châteaulin ne sera pas reconduit.

Après un an de fonctionnement, la régie s'avère en effet très déficitaire.

Depuis sa mise en place, le montant total des recettes s'élève à 31 552,52 € ; celui des dépenses à 63 092,47€ soit un déficit net de 31 539,95 €.

La fréquentation quotidienne s'établit à environ 35 familles sur 450 foyers installés sur la commune.

La fermeture du dépôt de pain est une décision difficile mais nécessaire au vu de la perte financière qu'elle engendre pour la commune. Telle était la conclusion de la commission de Saint Ségalais qui s'était réunie en octobre ; et des retours d'avis en mairie.

Nous avons étudié la faisabilité de maintenir le service en collaboration avec le fournil des halles. En l'état actuel, le local ne respecte pas la réglementation en matière d'hygiène et ne peut, à court terme, accueillir une offre de boulangerie -pâtisserie. D'autre part, la proposition du Fournil des Halles de Châteaulin suppose à nouveau une implication financière de la commune.

Néanmoins les habitants pourront toujours trouver du pain sur la commune. Le restaurant Bar tabac Le Rapid proposera du pain le mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 7h30 à 14h et le samedi de 8h30 à 12h30 - pains spéciaux et viennoiseries sur commande, la commande devant être passée au minimum la veille.

La mairie de Saint Ségal souhaite développer une offre alimentaire portée par des exploitants locaux qui proposeront des produits issus de leur propre production. L'offre sera complète et variée : viande, œufs, légumes, pains cuits au feu de bois, gâteaux, crêpes, fromage, laitages, miel et confitures, ... et pourra encore s'étoffer au cours de l'avancement du projet.

La mairie a contacté la Chambre d'Agriculture de Bretagne pour un accompagnement "marché producteurs" en circuit court, afin de piloter la mise en place de cette structure collective. Un plan de relance de l'Etat sur le thème de l'alimentation locale et solidaire encourage les projets permettant aux personnes d'accéder à une alimentation locale et de qualité et soutient les initiatives locales de développement de commerces solidaires.

Deux réunions se sont déjà tenues rassemblant une douzaine de producteurs locaux, des bénévoles et des élus. La formule retenue est celle d'un service sous forme de paniers, à retirer en soirée, un soir de semaine. Un site internet vous permettra de composer vos paniers selon vos attentes et vos besoins. Une réflexion est menée pour permettre aux personnes n'ayant pas accès à Internet de bénéficier également de ce service.

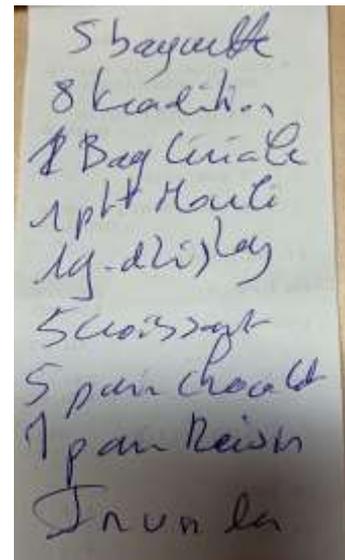
## Exemple d'une journée au dépôt de pain : mercredi 24 février

### Montant des ventes de la journée



|  |                              |
|--|------------------------------|
| FOURNIL DE ST SEGAL                          |                              |
| 4 bis, Rue de la Mairie<br>29590 SAINT SEGAL |                              |
| Z  | 24-02-2021 12:26<br>032886   |
| Z  | Z QUOTIDIEN                  |
| Z  | DEPARTEMENTS 0587<br>0001015 |
| VIENNOISERIE                                 | 1<br>€1.50                   |
| BOULANGERIE                                  | 22<br>€24.50                 |
| COUPE  | 5<br>€0.50                   |
| TOTAL  | 28<br>€28.50                 |

### Liste des invendus



5 baguette  
8 kerdillon  
1 Baguette  
1 pt Haute  
1 g-d'olive  
5 croissants  
5 pain choate  
1 pain Reish  
In un la

## Du côté de la cantine ...

La municipalité conformément à son projet, et dans une volonté d'apporter aux enfants une nouvelle vision de l'alimentation, réalise une étude. Le but de celle-ci est de valoriser une alimentation de qualité, en priorisant les circuits courts. Les propositions seront données aux habitants et soumises à leur validation avant leur mise en place. La prochaine commission cantine aura lieu le 15 mars prochain. Au vu de la situation sanitaire actuelle, celle-ci s'effectue en comité restreint. Une boîte sera mise à disposition dans le hall de la mairie pour les personnes qui souhaitent apporter un avis, une suggestion, une remarque, une idée... afin que ces informations soient remontées pendant la commission.

## Vaccination Covid -19

Pour répondre aux demandes des personnes âgées ou vulnérables et faciliter la campagne vaccinale de lutte contre le COVID-19, la commune de Saint Ségal a mis en place une assistance d'aide et de soutien à l'attention de nos aînés de plus de 75 ans et/ou personnes fragiles. Les personnes de moins de 75 ans doivent être munies d'une prescription médicale. La mairie accompagne ces derniers pour les prises de RDV au centre de vaccination de Châteaulin mis en place par l'ARS. Une organisation éventuelle d'un transport peut être mise en place pour les personnes sans moyen de locomotion.

Les personnes éligibles à la vaccination et désireuses d'être accompagnées par la mairie sont invitées à appeler aux horaires d'ouverture au public (9h-12h du lundi au samedi) au 06 85 15 87 67 ou à envoyer un email [accueil@mairie-saintsegal.fr](mailto:accueil@mairie-saintsegal.fr)

Pour l'instant, nous avons inscrit 20 de nos aînés sur les listes de vaccination.



## **Convention de partenariat « Label écoles numériques 2020 »**

Dans le cadre de la politique de développement du numérique pour l'éducation mise en place par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, et de la stratégie interministérielle pour les ruralités, les communes rurales ont été invitées à répondre à un appel à projets afin de soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles maternelles et élémentaires.

L'ambition de cet appel à projets est de soutenir le développement des usages du numérique au service de l'innovation pédagogique.

La commune de Saint Ségal s'est rapprochée de l'Ecole Julie Daubié pour réfléchir à un projet et a déposé sa candidature à cet appel à projets fin Aout 2020.

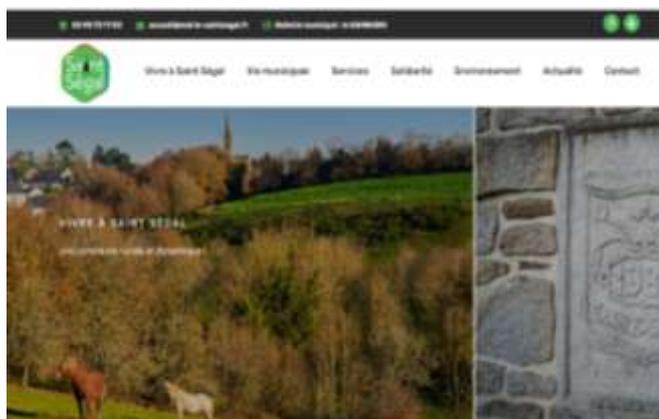
Le projet déposé a pour finalité de permettre aux élèves de tout niveau d'acquérir une aisance minimum dans l'utilisation des outils numériques et d'intégrer, à tous les niveaux d'enseignement, le numérique dans les pratiques pédagogiques pour différencier et personnaliser les apprentissages via des applications sur tablettes, en complément des ordinateurs portables déjà présents à l'école.

Le but est également de favoriser l'autonomie des élèves pour leur entrée en collège et de les initier à la programmation en cohérence avec les projets initiés en collège.

Le projet déposé a été retenu par l'académie de Rennes et sera subventionné à 50% par l'Etat. Une convention de partenariat a été signée entre le recteur de l'académie de Rennes et le maire de Saint Ségal . L'école Julie Daubié sera prochainement dotée d'une dizaine de tablettes, d'ordinateurs et de 5 robots pour un budget total de 4000 €, dont 50% restera à la charge de la commune.



## Notre site Internet ...



Le site Internet a été totalement refondu et est accessible à l'adresse suivante <https://www.mairie-saintsegol.fr/>.

Vous y trouverez les informations relatives à la vie de notre commune, des liens vers la page facebook et vers la chaîne Youtube de la commune, des informations administratives...Vous pourrez également consulter les comptes rendus des conseils municipaux qui se sont tenus depuis février 2019.

Le contenu de certaines pages n'est pas encore finalisé et si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part en utilisant le formulaire de contact présent sur le site.

## Comptes administratifs 2020

Lors de sa séance du vendredi 26 Février, le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, l'approbation du compte administratif de l'année 2020,

Les éléments du compte administratif s'établissent comme suit :

### Section de fonctionnement

|  |                       |
|--|-----------------------|
| Recettes 2020  | + 965 839,07€         |
| Dépenses 2020  | - <u>754 028,70 €</u> |
| soit un excédent de fonctionnement de + 211 810,37 € |                       |

### Section d'investissement

|  |                       |
|--|-----------------------|
| Recettes 2020                                      | + 790 854,06 €        |
| Dépenses 2020                                      | - 895 975,80 €        |
| Déficit reporté de l'année 2019                    | - <u>185 218,50 €</u> |
| soit un Déficit d'investissement de - 290 340,24 € |                       |

Ce déficit d'investissement sera comblé par l'excédent de fonctionnement (+211 810,37) et par l'excédent du budget eau /assainissement (+280 572,29 €), compétence désormais transférée à la communauté de communes CCPCP. Le surplus (202 042,42€) permettra de couvrir les restes à réaliser de l'année 2020 (- 89 113,30 €) et d'autofinancer une partie des investissements de 2021.

## Les serres de Penfrat évoluent !

Dans la continuité de la production de plantes fleuries qui existe depuis plus de trente ans, nous sommes en train de développer un atelier maraîchage qui nous permettra de vous proposer des légumes de saison toute l'année.

Vous pourrez retrouver à partir du mois de Juin, nos premières courgettes, tomates, salades... (La liste des lieux et horaires de vente sera bientôt établie et disponible sur facebook ou par téléphone)

En parallèle de cette nouvelle activité, nous continuerons de vous proposer les plantes fleuries. Dès le mois de Mars, venez découvrir nos rosiers et nos plantes vivaces pour vos jardins, puis au fil du printemps nos différentes plantes fleuries : Géraniums, Bégonias, Dahlias, Pétunias, Fuschias, Oeillets d'Inde et plein d'autres variétés ; ainsi que nos plants de légumes : Courgettes, Tomates, Concombre, Persil...

**Pour nous situer : Les serres de Penfrat, Penfrat an trec'h, 29590 Saint Ségat**

(Nos serres sont présentes sur la route de la chapelle Saint Sébastien).

Pour suivre notre actualité et pour tout renseignement :

Notre téléphone : 06-.07-82-91-19

Notre Facebook : Serres de Penfrat



# Cabinet d'ostéopathie

Noémie Thomas, ostéopathe, vient de s'installer dans le local en centre bourg. Elle a pris la succession d'Alicia Muzzolini et serait ravie de vous accueillir dans son cabinet

Le lundi de 8h30 à 12h30

Le mardi de 14h à 18h45

Le jeudi de 15h-17h30

Et vendredi matin de 8h30 à 11h30

Téléphone 02.90.94.75.84 et rendez-vous possible sur Doctolib.

« Je suis diplômée de l'école supérieure d'ostéopathie Paris depuis 2017.

L'ESO est une école qui forme en 6 années, durant lesquelles j'ai effectué de nombreux stages en services hospitaliers (gériatrie, maternité, pédiatrie, oncologie) et dans le milieu sportif, ce qui me permet la prise en charge des femmes enceintes, des nourrissons, des sportifs et des personnes âgées.

Je travaille avec Alicia depuis 2018 c'est pourquoi j'ai choisi de reprendre sa suite sur le cabinet de St Ségal où je serai ravie de vous recevoir au 4bis rue de la mairie. »



## ENEDIS

COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX **L'ELECTRICITE EN RESEAU**

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité. Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Horaires des coupures : **mardi 30 mars 2021 de 09h00 à 12h00**

Quartiers ou lieux-dits :

1 au 15, 2 au 8, 12 au 14, 4A **HAMEAU DE PARK AR BRUG**

17 au 19, 23 au 35, 8 au 12, 26 au 32 **rue DE PONT DE BUIS**

1, 2, 3 **chemin DE KERIGOU**



## L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PLEYBEN - CHÂTEAULIN - PORZAY SUR SMARTPHONE

Soucieuse de vous informer sur ce qu'il se passe sur le territoire, la communauté de communes de Pleyben - Châteaulin - Porzay vient de déployer Citykomi®, votre nouveau service d'informations en temps réel. Citykomi®, c'est l'application mobile qui vous permet de recevoir les actualités et les alertes de l'intercommunalité directement sur votre smartphone ou tablette. Les dates de collecte des encombrants ? Des horaires exceptionnels ? Des perturbations sur le circuit de collecte ? Ne cherchez plus ces informations, avec Citykomi® vous êtes averti immédiatement !

## UNE APPLICATION UTILE ET BIENVEILLANTE

Un service qui a fait ses preuves auprès d'autres collectivités. Depuis 2015, ce sont près de 320 collectivités qui ont fait le choix d'informer leurs citoyens par le biais de Citykomi®. Sans pub et sans aucune collecte de coordonnée personnelle, l'application respecte votre vie privée et votre anonymat : pas de compte à créer, pas de numéro de téléphone ni d'adresse mail à fournir. Vous êtes libre de vous désabonner à tout moment si les informations ne vous concernent plus. Plus d'informations sur [www.cccpc.bzh](http://www.cccpc.bzh) ou au 02 98 16 14 00.

## L'ACTUALITÉ DE VOTRE INTERCOMMUNALITÉ SUR SMARTPHONE

- 1 > Téléchargez l'application Citykomi® sur votre smartphone ou tablette. C'est gratuit !



- 2 > Ouvrez l'application, touchez le symbole  > Scannez le QR code ci-dessous pour vous abonner ou recherchez CC Pleyben-Châteaulin-Porzay à l'aide de la loupe.



## FIL D'INFORMATION

> Infos pratiques CCPCP

- 3 > Dès qu'un message est publié, vous recevez aussitôt une notification pour le consulter dans Citykomi®.

